

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2024, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose d'acquérir des cartouches d'encre pour imprimantes.

Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises à y répondre en présentant leurs offres.

Cet appel d'offres a pour objet la livraison des cartouches d'encre pour imprimantes conformément au présent cahier des charges.

L'ensemble des fournitures fera l'objet d'un lot unique.

Cet appel d'offres ouvert concerne toutes les sociétés spécialisées dans le commerce des cartouches d'encre pour imprimantes, immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit mobilier et ayant au moins trois (3) ans d'expérience dans ce domaine.

Le dossier d'appel d'offres (DAO), rédigé en langue française, peut être obtenu auprès de la Direction de la Logistique de la BCRG contre paiement par versement à l'Agence principale de la BCRG, sur le compte T24 PL 53030 « produits exceptionnels appels d'offres », d'une somme de GNF 1 000 000 (un million de francs guinéens) non remboursable.

Les offres devront être présentées en quatre **(4) exemplaires**, dont **un (1) original** et **trois (3) copies**, le tout rédigé en Français et mises dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat de la Direction de la Logistique (BCRG 2^{ème} étage, porte N° 214) au plus tard le **1^{er} JUIL 2024** avant **16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres seront ouvertes en séance publique le **1^{er} JUIL 2024** par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leurs offres purement et simplement rejetées.

LA BANQUE CENTRALE